



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# CRISE sécheresse

Les rivières et les nappes souterraines sont extrêmement fragilisées.

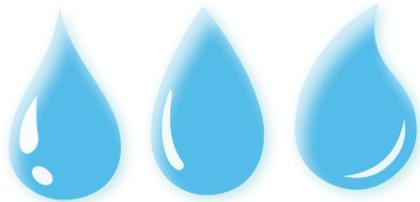
Afin de protéger la ressource, chacun est appelé à réduire fortement sa consommation en eau.

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise



*Tous ensemble,  
économisons l'eau !*



Interdiction de laver les façades, les toitures, les terrasses, les voiries, les trottoirs et les véhicules sauf dérogation\*



Interdiction d'alimenter tous les étangs et les plans d'eau



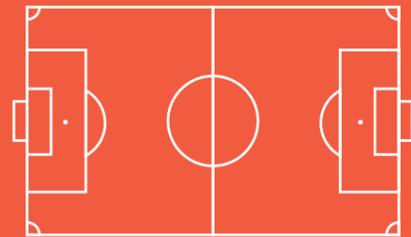
Interdiction d'arroser les pelouses, les massifs fleuris, les plantes en pots, sauf les jardins potagers de 20h à 8h



Interdiction de remplir les piscines privées sauf travaux



Interdiction d'alimenter les fontaines, les pièces d'eau et les jeux récréatifs en circuit ouvert



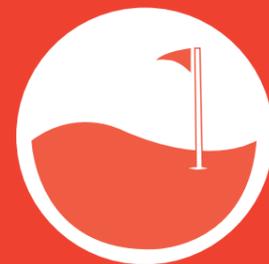
Interdiction d'arroser les terrains de sport (sauf dérogation\*) et les espaces arborés



Réduction des quantités d'eau pour les cultures agricoles : arrêt 48h ou interdiction sauf dérogation\*



Respect des prescriptions de sobriété et de rejet à usage industriel



Interdiction d'arroser les terrains de golf sauf dérogation\*

\*L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département  
et sur [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

